

### 4.3 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D' ACTIONS

#### 4.3.1 INSERER LES PUBLICS LES PLUS ELOIGNES DE L'EMPLOI

##### **Objectifs opérationnels**

Lever les freins vers l'emploi

Faciliter l'accès à une première expérience professionnelle

Insérer professionnellement les jeunes résidents en quartiers prioritaires

Renforcer la mobilisation des dispositifs dit de 2ème chance (E2C, garantie jeune, EPIDE)

##### **Plan d'actions**

Assurer des actions de lutte contre les discriminations à l'embauche

Accroître les clauses d'insertion dans les marchés publics et soutenir les actions en découlant

Soutenir les activités d'insertion par l'activité économique et assurer la prise en compte des publics des QPV (à minima 30 % du public accueilli et objectif de 50%) et notamment des femmes

Atteindre l'objectif régional de jeunes résidents en QPV bénéficiant d'un Emploi d'Avenir

Renforcer l'accompagnement CIVIS des jeunes résidents en QPV

Développer le parrainage individuel des jeunes demandeurs d'emplois

Intensifier la prescription des jeunes résidents vers l'Ecole de la 2ème Chance

Favoriser l'accès des jeunes résidents en QPV aux dispositifs en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation)

Expérimenter la Garantie Jeunes

Élargir l'offre de service pour faciliter l'autonomie des personnes en insertion

Favoriser la mobilité des personnes pour aller vers l'emploi ou rester en emploi

##### **Éléments d'évaluation**

Part des habitants des QPV dans les différents dispositifs

Mise en place de nouveaux dispositifs

Evolution des taux de chômage et taux d'activité